

Editorial : bientôt la grande fête

Autor(en): **Jean des Neiges / Brodard, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **5 (1977)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237737>

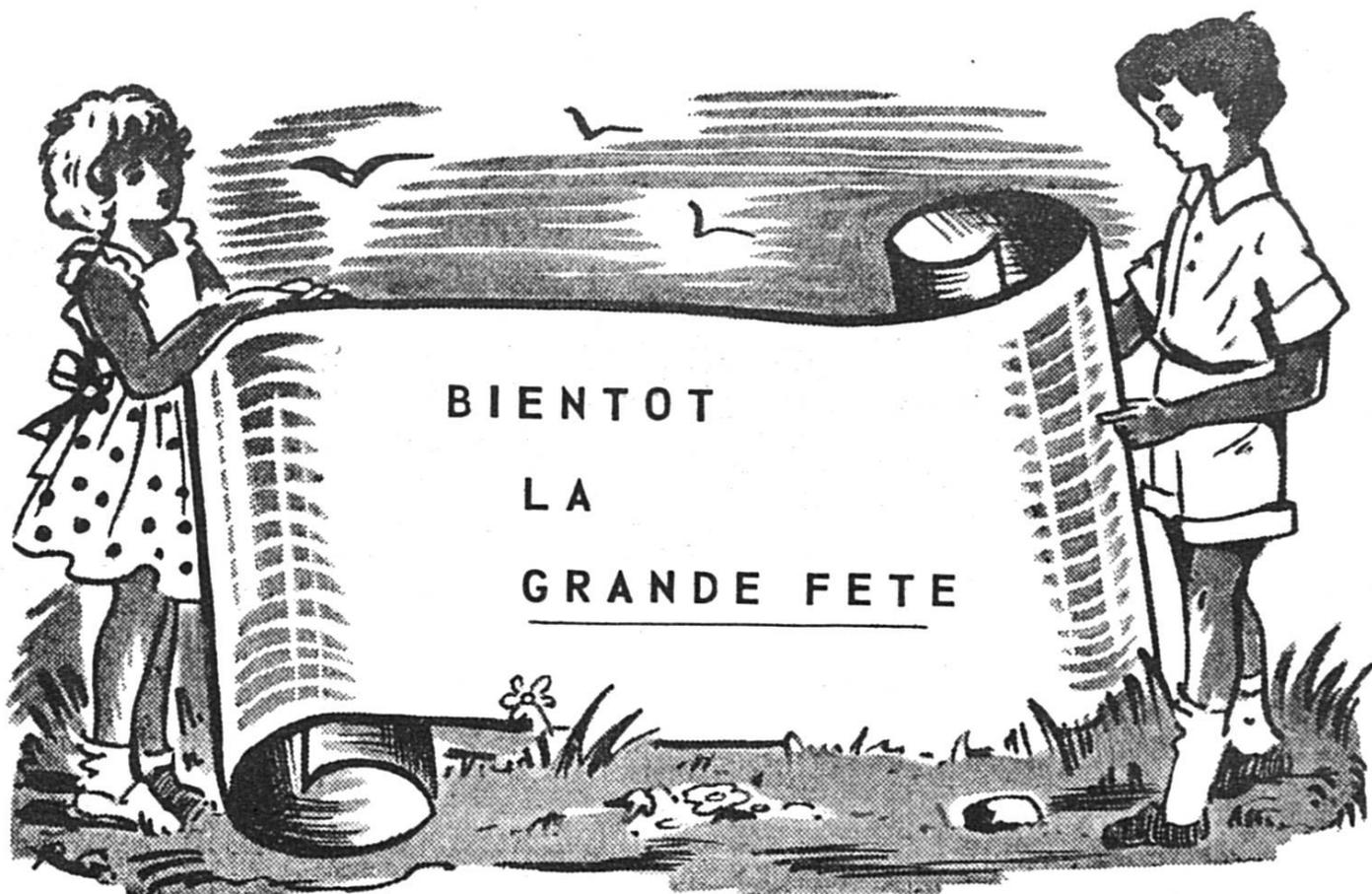
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDITORIAL



Eh oui, on avance, déjà la mi-juin. Les prés garnis de foins abondants se dénudent. Dans les granges, la bonne senteur des récoltes qui fermentent se répand jusque sur le chemin qui longe la ferme. Ces belles fermes de chez nous, où se perpétuent les belles traditions ancestrales. Ces vieilles maisons chargées d'un passé où la joie et la tristesse tour à tour sont venues éclairer, ou obscurcir ces fenêtres aujourd'hui garnies de géraniums.

J'ai passé à Mézières, j'ai vu côtoyant les opulentes maisons paysannes, de coquettes villas "bien plantées sur le coteau", comme le dit la chanson de Carlo Boller. J'ai pris contact avec une population fort sympathique : M. le Juge de Paix, M. le Syndic, le commerçant du village, M. Pache qui nous a permis d'illustrer le petit article sur Mézières, etc... Et c'est là que les 27 et 28 août, se dérouleront les festivités des patoisants Romands et Valdôtains.

En regardant ce village où les gens vauquaient paisible-

ment à leurs occupations, je pensais à d'autres qui peut-être... transpiraient. Je veux parler des Jurys cantonaux qui depuis des semaines "dépouillent" les écrits en vue de leurs classements pour la prochaine proclamation des résultats à Mézières-le-Jorat. La tâche d'un jury est extrêmement délicate, et pleine de responsabilités, en regard de ce que sera notre patois demain.

Ces hommes de bonne volonté, n'ont pas un chronomètre en mains pour calculer une durée dans le temps. Ils n'ont pas non plus, suivi des cours pour discerner avec le concours d'un dictionnaire, la valeur d'un mot. Ils n'ont que leur savoir ! Mais, triés sur le volet, ces hommes savent le patois qui est soumis à leur appréciation, ils "sentent" en quelque sorte la valeur du travail. Leur âme souvent terrienne s'ouvre à la lecture de ces écrits, ou au contraire, éprouve un sentiment mitigé. En toute conscience, ne connaissant la personne qui se cache sous le pseudonyme, ils mettent des points... Puis, il y a la rencontre, une fois tous les travaux "jugés", séparément.

- Alors, tu as mis combien à "La Pierre à feu ?

- 80 points.

- Et toi, 40 !

- Non cela ne va pas, moi j'ai mis 70 points. Il faut absolument revoir le texte .

Et je vous assure qu'après avoir pesé le pour et le contre, revu le travail en question, on arrive, non pas forcément à une moyenne, mais à établir la vraie valeur de l'écrit que l'écrivain patoisant a présenté pour le concours.

La tâche essentielle et impérative d'un jury n'est pas de faire en sorte qu'il y ait dans le canton des premiers deuxièmes ou troisièmes, mais un classement juste au vrai sens du mot, des travaux présentés. Faire autrement serait fausser un concours et galvauder la vraie valeur d'un travail.

On m'a raconté qu'un inspecteur scolaire de jadis, disait soigneusement les notes qu'il donnait aux examinés,

de manière que la moyenne de son arrondissement soit la plus élevée. Ce raisonnement dicté par l'orgueil, était préjudiciable aux élèves qui se présentaient aux examens pour une école supérieure et y écouaient... malgré les dernières bonnes notes obtenues.

Que diriez-vous, chers amis patoisants, si vous assistiez à une pièce de théâtre qui aurait décroché un premier prix et qui serait un... navet ?

C'est bien en regard de cette impartialité à observer que je disais en début de cet écrit que nos jurys avaient fort à faire. D'avance nous les remercions pour leur travail. A Mézières lors de la proclamation des résultats, ils seront les premiers à s'étonner que c'est Monsieur X qui répondait au pseudonyme Z, qui a remporté un tel prix.

Bon courage, chers membres du jury. Et vous, braves concurrents, acceptez sereinement le verdict rendu, certains que vous ne travaillez pas pour la gloire, mais pour le maintien de notre cher vieux langage.

Jean des Neiges.



Demain, je ferai le concours de patois.....